REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 13 DEC. 2023

portant nomination à la commission des comptes de l'agriculture de la nation

NOR : AGRS2332387A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisation syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

Vu le décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 modifié relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation,

Arrêtent :

Article 1

M. Pierre Muller, inspecteur général honoraire de l'INSEE, est nommé président de la commission des comptes de l'agriculture de la nation pour une durée de trois ans.

Article 2

Sont nommés membres de la commission des comptes de l'agriculture de la nation, pour une durée de trois ans :

Sur proposition des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

- pour la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles : M. Yannick Fialip
- pour la Coordination rurale : M. Philippe Maydat
- pour la Confédération paysanne : M. René Pouëssel
- pour Jeunes agriculteurs : M. Quentin Le Guillous

Sur proposition de Chambres d'agriculture France :

- M. Gilbert Guignand

Sur proposition des syndicats de salariés :

- pour la Fédération générale agro-alimentaire de la CFDT : M. Gaël David
- pour la Fédération nationale agroalimentaire et forestière - CGT : M. David Meyer.

Au titre des personnalités qualifiées :

- M. Philippe Boullet : directeur du pôle performance et prospective au Conseil national CERFRANCE
- M. Philippe Boyer : membre de l'Académie d'agriculture de France
- M. Pierre Claquin : directeur des marchés, études et prospective à FranceAgrimer
- Mme Nathalie Delame : chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique et environnementale (INRAE)
- Mme Sophie Devienne : Professeure à AgroParisTech et membre de l'Académie d'agriculture de France
- Mme Nadia Joubert : directrice des études et des statistiques à la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
- M. Olivier-Louis Tissot : directeur de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 13 DEC. 2023

Le ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire,

Marc FESNEAU

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,

Bruno LE MAIRE